

Me PERON  
131, rue Jean FRAIX

A, REZE le 28 Janvier 2023

Objet / aménagement de la rue Jean FRAIX

Madame la Mairesse, Monsieur le conseiller municipal

Pour rappel

Plusieurs réunions de riverains de la rue Jean FRAIX avec la mairie ont eu lieu autour de l'insécurité des piétons et de la vitesse excessive dans la rue malgré la signalétique 30km, le marquage au sol etc ... Plusieurs scénarios ont été évoqués. Au cours de la réunion du 19 mai 2022 deux scénarios ont été présentés et retenus surtout par la mairie, L'aménagement en place comprend l'aménagement de 2 écluses c'est-à-dire un élargissement du trottoir marqué par des plots impliquant de fait un rétrécissement de la chaussée  
Précision : nous avons été quelques-uns à ne pas recevoir les courriers pour les réunions publiques)

Je souhaite vous alerter sur plusieurs points négatifs concernant cet aménagement. Depuis l'installations des plots marquants les 2 écluses, l'insécurité des piétons et des vélos s'est accrue. Cela n'a limité en rien la vitesse, au contraire, cela incite les automobilistes à aller encore plus vite pour ne pas être « coincer » à la hauteur des plots.

Pour les piétons plus particulièrement les enfants et les personnes âgées, cela est devenu compliqué de traverser la rue car les automobilistes sont plus préoccupés de passer au plus vite ces rétrécissements et omettent de faire attention aux piétons !!! D'ailleurs, ma fille a failli être renversée par une automobiliste qui a dû piler, celle-ci était fortement agacée de devoir s'arrêter !!! elle a eu très peur.

La chaussée a été rétrécie certes mais le sens de la circulation, les priorités mal signalées, entraîne de la confusion et la largeur permet encore le passage à deux véhicules. Ce qui génère des incompréhensions, de l'agacement.

Les incivilités sont devenues constantes, créant ainsi des nuisances sonores insupportables pour les riverains situés sur les portions aménagées.

D'autres points négatifs sont à soulever :

Une signalétique quasi inexistante, et non respectée, un accroissement de la vitesse, une montée des incivilités, une réduction du stationnement, des croisements de bus difficiles, une absence de compteur du flux routier, un libre accès, à certaines propriétés, entravé !!!

Par ce courrier, je vous alerte de la dangerosité de cet aménagement et que celui-ci ne répond pas aux objectifs premiers qui étaient de sécuriser la rue.  
La municipalité veille à la qualité de vie de ses citoyens et à assurer leur sécurité

Aussi La poursuite de ce projet ne répond pas aux objectifs premiers.  
Pour toutes ces raisons, nous souhaitons que ce projet soit réétudié, en associant les riverains aux résultats de l'enquête en cours, et en envisageant de futures réunions permettant un vrai dialogue citoyen et laissant aux riverains la possibilité de proposer d'autres pistes d'aménagement.

Il est nécessaire de vous signifier les craintes des riverains, à signaler leur désaccord, craintes que le financement prévu à la sécurisation de la rue Jean FRAIX avec cet aménagement s'oriente ailleurs et nous perdions l'agencement de la rue.

Ce qui serait incompréhensible de la part des services de la mairie, services qui semblent avoir bien entendu les problèmes d'insécurité, de dangerosité des piétons et des vélos, et le problème évident de la vitesse excessive !

Je souhaite être associée aux résultats de l'enquête et suis bien évidemment prête à vous rencontrer afin de trouver une solution.

En espérant que vous nous entendrez, veuillez agréer, Madame La Mairesse, Monsieur le conseiller municipal, de l'assurance de notre considération distinguée.

Me PERON Béatrice  
Riveraine directement impactée par cet aménagement